

**Des journées
culturelles sur
l'ancien Ksar
de Tidjikja**

Lire page 4

HORIZONS

**Colloque sur
l'immunisation de
la jeunesse des
dangers de
l'extrémisme**

Lire page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS - ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE NNE D'INFORMATION -

N° 7188 DU LUNDI 15 JANVIER 2018

PRIX : 20 UM

Pour assister à l'ouverture de la Semaine de la durabilité d'Abu Dhabi

Le Président de la République arrive à Abou Dhabi

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, est arrivé dimanche soir à Abou Dhabi (Emirats Arabes Unis) où il assistera à l'ouverture de la semaine de la durabilité d'Abu Dhabi.

Le Président de la République a été salué à son arrivée à l'aéroport international d'Abou Dhabi par Son Altesse Sheikh Saif bin Zayed Al Nahyan, vice-premier ministre, ministre de l'intérieur des Emirats Arabes Unis, entouré d'un certain nombre de hauts fonctionnaires émiratis, l'ambassadeur de Mauritanie à Abu Dhabi, SEM. Sidi Mohamed Ould Hanena et le personnel de l'ambassade.

En route pour Abou Dhabi, le Président de la République a effectué une escale technique à N'Djamena, où il a été accueilli à l'aéroport par son frère et ami, Son Excellence Monsieur Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad entouré de membres de son gouvernement et des hautes personnalités de l'Etat tchadien. Le Président de la République avait quitté Nouakchott, dimanche matin.

Lire page 3



Le ministre de l'Equipement s'informe des travaux de construction de routes en Assaba et dans les deux Hodhs



Le ministre de l'Equipement et des Transports, M. Mohamed Abdallahi Ould Oudaa, a visité, dimanche, les travaux de construction de la route Kiffa-Boumdeid longue de 108 km.

Les travaux de construction de cette route sont exécutés par la société des travaux, de maintenance et de transport. Le ministre de l'Equipement s'était informé auparavant, sur l'avancement des travaux de construction de

la route Aoueinat Zbil-Djigueni.

Auparavant, le ministre s'est également informé samedi matin sur les travaux en cours pour la construction de la route reliant les villes de Néma, Bangou et Bassiknou, longue de 200 Km. M. Mohamed Abdallahi Ould Oudaa avait effectué vendredi à Tamchakett, une visite au niveau du projet de route Zraviya-Tamchakett.

Lire page 4

La ministre déléguée décore des fonctionnaires



La ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargée des Affaires maghrébines, africaines et des Mauritanien de l'Etranger, Mme Khadijetou M'Bareck Fall, a décoré, vendredi, au nom du Président de la République, un certain nombre de fonctionnaires de son département.

La cérémonie de décoration, qui s'inscrit dans le cadre des festivités commémoratives de la fête de l'indépendance nationale, s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Ahmed Ould Soueid'Ahmed et de responsables du département.

Lire page 3

Consultations médicales et distribution d'appareils -écouteurs à Atar

La section d'Atar de l'Association Mauritanienne pour le Soins des personnes handicapées a organisé vendredi une manifestation au cours de laquelle elle a, de concert avec l'hôpital régional d'Atar, distribué des appareils-écouteurs aux malentendants et effectué des consultations médicales au profit de 45 personnes dont 25 ont obtenu des écouteurs et d'autres des

conseils et des ordonnances médicales.

M. Abdallahi Ould Ahmedou Zein, conseiller du wali de l'Adrar, chargé des Affaires politiques et sociales, a, dans un mot pour la circonstance, remercié tous ceux qui ont, de près ou de loin, contribué à cette opération. Il a aussi loué le rôle que joue l'Association mauritanienne pour le Soins des Handicapés notamment

en matière de traitement des atteintes en oto-laryngologie (ORL).

La cérémonie s'est déroulée en présence du hakem de la moughataa d'Atar, du maire adjoint de sa commune, du directeur du Centre hospitalier d'Atar et directeur de la section locale de l'Association mauritanienne pour le Soins des Handicapés.

Le wali du Gorgol préside une réunion avec une mission du PRAPS

Le wali du Gorgol, M. Yahya Ould Cheikh Mohamed Vall, a présidé vendredi dans les locaux de la wilaya à Kaédi, une réunion avec une mission du Projet d'Appui au Pastorisme au Sahel (PRAPS).

La réunion vise informer et discuter du code pastoral adopté en 2000 et dont la mise en œuvre a commencé cette année. Ce code a pour objet également de déterminer les principes de gestion les meilleurs dans le domaine pastoral et à fixer des règles précises qui doivent régir les activités pastorales de manière à garantir la protection et la promotion du secteur dans le cadre d'un développement harmonieux et équilibré du secteur rural.

Le wali a, dans un mot pour la circonstance, souligné l'importance de l'ensemble des interventions du projet sur le territoire national notamment au Gorgol. Il a, par la suite, relevé que la création d'un ministère spécifiquement chargé de l'Elevage prouve, s'il en est besoin, l'importance particulière accordée par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, au secteur. Le wali a mis en relief le rôle que doit jouer cette rencontre en matière d'éclairage, d'explication et d'exécution du code pastoral et dans le rapprochement de ses concepts de l'entendement des éleveurs et des agriculteurs.

Pour sa part, M. Fall Abdallah, responsable du projet, a fait un exposé sur le code pastoral explicitant les concepts qu'il recouvre.

M. Youssouf Ould Moussa Ould Ely, représentant du ministère de l'Elevage a, de son côté, passé en revue les plans d'action du département visant l'application des dispositions de ce code et l'importance que revêt son actualisation pour mieux organiser le secteur.

La réunion s'est déroulée en présence du Dr Mohamed Ould Saleck, délégué régional de l'Elevage ainsi que des autorités administratives régionales de la wilaya.

HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIEENNE D'INFORMATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE
MAURITANIEENNE D'INFORMATION:
Sidi Mohamed Ould Bouna

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Maarouf Ould Oudaa

RÉDACTEUR EN CHEF : Baba Dianfa Traoré

RESPONSABLE DE LA MAQUETTE : Elhadrami Ould Ahmedou

TIRAGE : IMPRIMERIE NATIONALE

SOMELEC

C.C.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES



La Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC), lance une consultation nationale en trois lots distincts pour la sélection de prestataires spécialisés dans les travaux de nettoyage de ses centrales solaires

Lot 1 (Zone Nord): Chami, Boulenoir, Benechab, Akjoujt et Atar,

Lot 2 (Zone Nktt): Centrale solaire 50 MW,

Lot 3 (Zones Sud et Est): Boutilimit, Aleg et Aioun.

Le cahier des prescriptions techniques ci-joint.

Le financement est assuré sur le budget propre de la SOMELEC ;

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Cellule des Marchés au siège de la Direction Générale Tél et Fax: 45 25 67 83 contre le paiement d'un montant de 40 000 UM dans l'un des comptes en banques de la SOMELEC.

Votre offre doit être envoyée à l'adresse ci-après:

Monsieur le Président de la Commission des Marchés d'Exploitation de la SOMELEC 47 Avenue de l'Indépendance BP 355 Nouakchott - Mauritanie Tél: 22245 25 67 83, Fax: 22245 25 39 95 ou 452903 89.

Et porter la mention «Consultation pour la sélection de prestataires spécialisés dans les travaux de nettoyage des centrales solaires».

La date limite de remise des offres est fixée au 15/02/2018 à 12 heures.

Toute offre parvenue après ces date et heure sera rejetée.

Les plis seront ouverts aussitôt en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture à l'adresse ci-après:

Siège SOMELEC - Tél 22245 25 67 83 - Fax: 45 25 39 95

47, Avenue de l'Indépendance Salle de réunion située au 1er étage

Le Président de la Commission d'Exploitation
Mohamed Salem AHMED

AMI

FAX: 45 25 55 20

E-mail :

Chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B P: 371/ 467

Direction Technico-Commerciale

45 25 27 77

E-mail: dgsami@yahoo.fr

Siège: 45 25 29 70/45 25 29 40

ACTUALITE

Pour assister à l'ouverture de la Semaine de la durabilité d'Abu Dhabi Le Président de la République arrive à Abou Dhabi



Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, est arrivé dimanche soir à Abou Dhabi (Emirats Arabes Unis) où il assistera à l'ouverture de la semaine de la durabilité d'Abu Dhabi.

Le Président de la République a été salué à son arrivée à l'aéroport international d'Abou Dhabi par Son Altesse Sheikh Saif bin Zayed Al Nahyan, vice-premier ministre, ministre de l'intérieur des Emirats Arabes Unis, entouré d'un certain nombre de hauts fonctionnaires émiratis, l'ambassadeur de Mauritanie à Abu Dhabi, Son Excellence M. Sidi Mohamed Ould Hananna et le personnel de l'ambassade.

En route pour Abou Dhabi, le Président de la République a effectué une escale technique à N'Djamena, où il a été accueilli à l'aéroport par son frère et ami, SEM Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad

entouré de membres de son gouvernement et des hautes personnalités de l'Etat tchadien.

Le Président de la République avait

Yahya Ould Hademine et plusieurs membres du gouvernement, le directeur adjoint de cabinet du Président de la République, le wali de Nouakchott ouest et la présidente de sa Communauté urbaine.

Au cours de ce voyage, le Président de la République est accompagné de la Première Dame, Mariem Mint Ahmed dite Tekber et d'une importante délégation comprenant notamment MM :

- Mohamed Ould Abdel Vettah, ministre du Pétrole, de l'Energie et des Mines ;

- Ahmed Ould Bahiya, directeur de Cabinet du Président de la République,

- Sidi Mohamed Ould Hanena, ambassadeur de Mauritanie aux Emirats Arabes Unis;

- Ahmed Ould Bah dit H'Meida, conseiller à la Présidence de la République ;

- Mohamed Ould Amar, chargé de mission à la Présidence de la Répu-



quitté Nouakchott, dimanche matin. A son départ de l'aéroport international de Nouakchott – Oum Tounsy, le Président de la République a été salué par le Premier ministre, M.

blique ;

- El Hacem Ould Ahmed, directeur général du Protocole de l'Etat.

Colloque scientifique au centre Rachad pour la Promotion de la Culture

Le centre Rachad pour la Promotion de la Culture, de la Démocratie et de la Bonne gouvernance en Mauritanie a organisé, dimanche à l'Université de Chinguitt Al Asriya, un colloque scientifique sous le thème " l'érudit Mohamed Waled Ould Khalna: ses œuvres et son influence".

Le programme du colloque a comporté des exposés donnés par des Oulémas, des docteurs et des chercheurs sur la vie de cet érudit et ses œuvres.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, le secrétaire général du ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Idrissa Kebé, a indiqué que ce colloque revêt une grande importance car traitant de sujets visant à faire connaître l'un de nos grands oulémas qui a produit plusieurs œuvres dans différents domaines. Il a encore noté que cette initiative s'inscrit parfaitement dans le cadre des préoccupations du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz visant à préserver et à protéger notre patrimoine culturel. M. Idrissa Kébé a affirmé que



le département ne ménagera aucun effort pour appuyer et encourager ce genre d'activités à dimensions culturelle et islamique.

Le président de l'Université de Chinguitt Al Asriya, Dr Mohamed El Moctar Ould Bah, a loué l'organisation par le centre de cette manifestation que l'université n'a pas hésité, a-t-il dit, à abriter, car étant une partie de son message académique et scientifique. Il a encore précisé que l'université constitue un espace scientifique pour tous les fils de cette nation et qu'elle est prête à faire tout ce qui est de nature à dévelop-

per la culture dans le pays. De son côté, le président du centre Rachad pour la Culture, la Démocratie et la Bonne gouvernance en Mauritanie, M. Mohameden Ould Sidi dit Bedena, a remercié l'université pour avoir accepté de s'associer au centre en vue de l'organisation de ce colloque scientifique destiné à faire connaître un grand faquih qui a consacré sa vie à l'acquisition du savoir et à l'enseignement des sciences religieuses. Il s'est enfin félicité de la présence de nombreux oulémas, écrivains et intellectuels à la manifestation.

La ministre déléguée décore des fonctionnaires



La ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargée des Affaires maghrébines, africaines et des Mauritaniens de l'Etranger, Mme Khadijetou M'Bareck Fall, a décoré, vendredi, au nom du Président de la République, un certain nombre de fonctionnaires de son département.

La ministre a, ainsi, décoré de la médaille de Chevalier de l'Ordre du Mérite National, les sieurs : Mohamed El Hanchi Dehah Kettab, Premier conseiller à l'ambassade de Mauritanie à Dakar,

El Alem Sidi Mohamed Hamza, Premier conseiller à l'ambassade d'Ad-

dis-Abeba.

La ministre a, également, décoré de la médaille de la Reconnaissance nationale, Mme Mariem Valla Sidi Mohamed Ahmed Labeid, secrétaire à la direction des Mauritaniens de l'Etranger.

La cérémonie de décoration qui s'inscrit dans le cadre des festivités commémoratives de la fête de l'indépendance nationale, s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère des affaires étrangères et de la coopération, M. Ahmed Ould Soueid'Ahmed et des responsables du département.

Le ministre de l'Enseignement supérieur au Sénégal

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Dr Sidi Ould Salem, a quitté Nouakchott, dimanche matin, à destination de la République sœur du Sénégal. Le ministre participera à Dakar du 15 au 16 janvier 2018, sur invitation de la Banque mondiale, au sémi-

naire de partenariat entre les pays africains et la Banque Mondiale dans le domaine des sciences et de la technologie appliquée à l'agriculture, à la santé et à l'enseignement supérieur pour la sortie de 10 000 ingénieurs au profit de l'Afrique.

Le ministre de la Culture regagne Nouakchott

Le ministre de la Culture et de l'Artisanat, porte parole du gouvernement, Dr Mohamed Lemine Ould Cheikh, a regagné Nouakchott, samedi soir en provenance de la République sœur de Tunisie.

Dans la capitale tunisienne, le ministre a participé, sur invitation de

son homologue tunisien, à un colloque sur le livre et la publication et leur rôle dans le développement de la culture arabe.

Le colloque, qui s'est déroulé du 11 au 13 janvier 2013 à Tunis, a vu la participation des ministres arabes de la Culture.

Notre représentant permanent à l'ONU reçoit le représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies en Afrique de l'Ouest



Le représentant permanent de la Mauritanie auprès des Nations Unies, SEM. Ba Ousmane, a reçu hier, le représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies en Afrique de l'Ouest, M. Mohamed Ben Chambass.

L'entretien a porté sur l'évolution politique, sécuritaire et socio-économique dans la région du Sahel et la coopération entre la Mauritanie et son institution nouvellement représentée dans notre pays par un bureau de coordination.

ACTUALITE

Le ministre de l'Equipement s'informe des travaux de construction de routes en Assaba et dans les deux Hodhs



Le ministre de l'Equipement et des Transports, M. Mohamed Abdallahi Ould Oudaa, a visité, dimanche, en compagnie du wali de l'Assaba, M. Mohamed El Hacen Ould Saad, les travaux de construction de la route Kiffa-Boumdeid. Les travaux de construction de cette route, longue de 108 km, sont exécutés par la société des travaux, de maintenance et de transport pour un montant d'un milliard 400 millions d'ouguiyas prélevés sur le budget de l'Etat. Le contrôle des travaux est, lui, assuré par le Laboratoire National des Travaux Publics. A cette occasion, le ministre a exhorté les équipes supervisant les travaux à respecter les normes exigées et à achever cette route dans les délais prévus initialement. Cette route est de nature à désenclaver plusieurs collectivités locales. Au cours de cette visite, le ministre était accompagné par les autorités administratives et sécuritaires dans la wilaya ainsi que par ses principaux collaborateurs. Le ministre de l'Equipement s'était informé auparavant, sur l'avancement des travaux de construction de la route Aoueinat Zbil-Djigueni. Le ministre a écouté, à cette occasion, des explications sur les étapes de la réalisation de cette route, les matériaux utilisés et les problèmes qui se posent. Le minis-

tre a exhorté les équipes de supervision des travaux à respecter le contenu du cahier des charges, notamment les normes techniques exigées. La route, longue de 85 km, a nécessité un financement de 600 millions d'ouguiyas, faisant l'objet d'un prêt accordé par le Fonds Saoudien de Développement. Le projet, exécuté par la société égyptienne "El Moughawiloune El Arab", permettra le désenclavement de plusieurs localités dans la wilaya du Hodh Echarghi. Le ministre était accompagné au cours de cette visite par les autorités administratives et sécuritaires ainsi que par des cadres de son département. Le ministre s'est également informé samedi matin, en compagnie du wali du Hodh Echarghi, M. Sall Seydou Al housseinou, sur les travaux en cours pour la construction de la route reliant les villes de Néma, Bangou et Bassiknou, longue de 200 Km. Selon l'envoyé spécial de l'AMI qui accompagne le ministre, 165 km de cette route ont été déjà achevés, et le reste des travaux se terminera au cours de l'année en cours. La construction de cette route est réalisée par une société chinoise pour un montant de 1 milliard 400 millions d'ouguiyas. Cette nouvelle route est le fruit de la coopération existant entre la Mauritanie et le

Fonds Arabe de Développement Economique et Social (FADES). Au cours d'une réunion qu'il a tenue avec l'équipe administrative et technique chargée de la construction de la route, le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer les travaux et de respecter les normes de qualité contenues dans le cahier des charges ainsi que les délais prévus initialement. Il a, enfin, affirmé la disposition de son département à résoudre les problèmes qui se posent. Au cours de cette visite, le ministre était accompagné des autorités administratives et sécuritaires et d'un certain nombre de cadres du ministère. M. Mohamed Abdallahi Ould Oudaa a effectué, en outre, vendredi après-midi à Tamchakett, en compagnie du wali du Hodh El Gharbi, une visite au niveau du projet de route Zraviya-Tamchakett qui comporte d'importants ouvrages et traverse de nombreuses agglomérations longtemps enclavées. Les travaux de cette route, longue de 90 Km et d'un coût global de 876516800 Ouguiyas, sur fonds propres de l'Etat, sont exécutés par ATTM et dureront 30 mois sous la supervision de la direction générale des Infrastructures de Transport. Le ministre a, à cette occasion, suivi des explications détaillées sur les composantes du projet, le rôle qui en est attendu dans le désenclavement de la moughataa et sur les retombées socio économiques qu'en tirent les populations locales. Le ministre de l'Equipement et des Transports a enjoint aux techniciens du projet de veiller au strict respect des caractéristiques prévues dans le cahier des charges ainsi qu'aux délais d'exécution. Le ministre est accompagné au cours de ce déplacement par les autorités administratives et de sécurité de la wilaya du Hodh El Gharbi ainsi que de cadres et responsables du ministère.

Colloque sur l'immunisation de la jeunesse des dangers de l'extrémisme



Un colloque sur l'immunisation de la jeunesse des dangers de l'extrémisme a été organisé, samedi soir à l'Hôtel Tfeila, à Nouakchott, en présence de plusieurs membres du Haut Conseil de la Jeunesse (HCJ). Le colloque, organisé en collaboration entre la commune du Ksar et l'Université libanaise, a abordé la position de l'Islam vis-à-vis de l'extrémisme et de la déviation et l'attitude que doivent adopter les jeunes et les femmes pour faire face à ces phénomènes étrangers à la société islamique. A cette occasion, le maire de la commune du Ksar, Dr. Mohamed Saleck Ould Oumar, a indiqué que ce colloque intervient dans des circonstances où le gouvernement œuvre conformément aux

directives du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, à placer les jeunes à l'avant-garde de la construction nationale. Il a ajouté que la commune du Ksar a adopté, dans sa stratégie culturelle et sportive pour l'année 2018, une initiative mettant la jeunesse au cœur des préoccupations en matière de développement. Pour sa part, le directeur de l'Académie de l'Université libanaise, Pr Chamekh Ould M'Bareck, a loué la coopération fructueuse entre l'université et la commune du Ksar qui a permis l'organisation de ce colloque au profit d'un grand nombre de jeunes en vue de les immuniser contre des maladies dangereuses pour eux, de façon particulière et pour la société, de façon générale.

Le wali du Brakna préside une réunion sur l'exécution du code pastoral

Le wali du Brakna, M. Abderrahmane Ould Mahfoudh Ould Khattry, a présidé, samedi soir à Aleg, une réunion avec une mission du projet régional pour l'appui du système pastoral au Sahel (PRAPS) et une délégation du ministère de l'Elevage. La réunion était axée sur le code pastoral adopté en 2000 et entré en vigueur cette année ainsi que sur la définition des principes et des concepts de gestion rationnelle dans le domaine pastoral, de même que les règles régissant les différentes activités pastorales, garantissant ainsi la promotion et la protection du secteur dans le cadre de la politique homogène suivie au niveau du développement rural. Dans un mot prononcé pour la circonstance, le wali du Brakna a insisté sur l'importance de l'intervention du projet dans toutes les zones du pays, notamment dans la wilaya du Brakna. Il a notamment indiqué que cette réunion a

pour but d'apporter les précisions nécessaires pour assurer une bonne exécution du code pastoral. Le wali du Brakna a affirmé que la création d'un ministère chargé exclusivement de l'Elevage prouve l'intérêt particulier qu'accorde le Président de la République à ce secteur. Pour sa part, M. Abdoul Fall, responsable de la composante "gestion des pâturages" dans le projet, a fait un exposé détaillé sur le concept du code pastoral et son importance. De son côté, M. Youssef Ould Moussa Ould Ely, représentant du ministère de l'Elevage, a évoqué les plans du département visant l'exécution des chapitres du code. Notons que la réunion s'est déroulée en présence des hakems des moughataas relevant de la wilaya du Brakna, des chefs d'arrondissements et des maires des communes centrales ainsi que du délégué régional du ministère de l'Elevage au Brakna.

Des journées culturelles sur l'ancien Ksar de Tidjikja

Les activités des journées de sensibilisation pour la protection et la réhabilitation du quartier "El Kadima" situé au centre de la ville de Tidjikja, ont démarré vendredi soir sous la supervision du wali du Tagant, M. Diallo Amadou Samba et en présence du conservateur national du Patrimoine et de la Culture au ministère de la Culture et de l'Artisanat, M. Nani Ould Salihi, des autorités administratives et sécuritaires, des élus locaux et d'un certain nombre d'acteurs intervenant dans le domaine du patrimoine. Ouvrant la manifestation, le wali a remercié tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à son organisation. Il a surtout insisté sur l'intérêt accordé par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, au patrimoine national, concrétisé par les efforts déployés pour valoriser le patrimoine culturel à travers la réhabilitation de nos villes anciennes et celle de la résistance nationale. Il a encore affirmé que c'est dans ce cadre que l'Etat a encouragé les associations et les ligues intervenant dans ce domaine à œuvrer pour valoriser et développer notre patrimoine national.



Le wali a, en outre, émis le vœu de voir l'Association pour la Protection et de la Réhabilitation de l'ancien Ksar de Tidjikja déployer davantage d'efforts dans ce sens. Il a encore souligné que les autorités locales seront à ses côtés. Pour sa part, le maire de la commune de Tidjikja, M. Saleck Ould Saleck, a salué l'assistance avant de se féliciter des efforts déployés par les fils de la ville de Tidjikja pour protéger et réhabiliter l'ancien Ksar. M. Saleck Ould Saleck a aussi appelé à créer un comité chargé d'étudier les meilleurs moyens permettant cette réhabilitation. De son côté, le président du Comité d'organisation des journées, M. Mo-

hamed Ould Abdi, a remercié ceux qui ont contribué à l'organisation de la manifestation. Il a surtout invité tous les fils de la ville à œuvrer, chacun de la position qu'il occupe, pour la réhabilitation du quartier. M. Mohamed Ould Abdi a encore insisté sur la nécessité de respecter le style d'urbanisme qui y existait. L'Imam de l'ancienne mosquée de la ville, M. Dahmed Ould Toucilib, s'est, lui, penché sur les principales étapes l'histoire de la ville et des hommes, qui y ont contribué à la propagation du savoir. Notons que la manifestation qui a duré trois jours a été marquée par des activités culturelles, artistiques et sportives.

Sensibilisation sur le patrimoine culturel et le développement local à Tidjikja

Le wali du Tagant, M. Diallo Amadou Samba, a supervisé, dimanche à Tidjikja, en présence du conservateur national du Patrimoine et de la Culture, le démarrage des travaux d'un atelier de sensibilisation autour du patrimoine culturel et du développement local. A cette occasion, le wali a loué l'importante attention qu'accorde le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, aux efforts visant à dépoussiérer notre patrimoine culturel, à travers notamment la réhabilitation de nos villes anciennes. Il a, en outre, salué le rôle des organisateurs de cet atelier et a appelé à faire l'état des lieux de la ville en vue de faciliter les interventions en faveur de son développement. Le wali a également souligné que les autorités locales seront d'un appui essentiel à tous les efforts œuvrant dans ce sens.

De son côté, le président de la commission organisatrice de cette manifestation, M. Mohamed Ould Abdy, a indiqué que le projet de restauration du quartier El Ghadima à Tidjikja est une responsabilité qui incombe à tous et nécessite la contribution de tout un chacun. Pour sa part, le représentant-résident du PNUD en Mauritanie, M. Mario Samaja, a réaffirmé la poursuite de l'excellente coopération entre son organisation et la Mauritanie, en particulier en ce qui concerne la culture et la sauvegarde du patrimoine. Le conservateur national du Patrimoine et de la Culture a, quant à lui, fait un exposé relatif au cadre institutionnel du patrimoine mauritanien. Il a enfin loué la forte volonté du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, visant la réhabilitation de notre patrimoine culturel.

Volailles :

Le potentiel de production africain

D'après la Rabobank, un vent de modernisation souffle sur la filière avicole africaine, qui répond à une demande intérieure soutenue.

« En volaille, la croissance annuelle des marchés mondiaux devrait se poursuivre », affirme le dernier bulletin de la Rabobank, daté du 21 février 2017. Une croissance de plus de 60 % de la demande est attendue au cours des 20 prochaines années. » Et le continent africain compte bien être de la partie.

« Une industrie de la volaille plus moderne arrive en Afrique, menée par une classe moyenne montante et une urbanisation rapide. » La volaille et les œufs sont plébiscités par les consommateurs africains car ces sources de protéines sont « abordables et disponibles », mais aussi pour leur « goût ». Du côté de la production, la volaille a pour avantage un cycle de production court qui offre des retombées économiques rapides.

« Sous l'impulsion d'un marché dynamique, les investissements récents se sont concentrés en Europe, en Amérique et en Asie, observe la Rabobank. L'Afrique a attiré un intérêt relativement limité des investisseurs. Mais cela change. De nombreux pays d'Afrique subsaharienne comme le Nigeria, l'Angola, la Zambie et le Zimbabwe ont le potentiel d'accroître encore la production d'aliments, ce qui pourrait favoriser une offre de volaille plus compétitive dans ces pays. »

Selon la banque néerlandaise, les supermarchés et les restaurants à service rapide ont déjà répondu à l'opportunité africaine et lèvent de nouveaux investissements dans la région. La croissance du secteur avicole offre également des possibilités d'investissements dans les domaines connexes, comme l'équipement ou alimentation animale.

« Pour bénéficier de cette opportunité africaine, il faut un esprit pionnier, de bonnes évaluations du marché et des risques, des partenaires locaux compétents et de la patience, pointe la Rabobank. Mais si cela fonctionne, les bénéfices peuvent être importants, en particulier pour les entreprises qui sont arrivées tôt sur ce marché. »

Business Model de l'élevage de volailles en Afrique

Elever des volailles à grande échelle aux abords des grandes villes est un business qui s'est passablement développé dans un grand nombre de pays africains ces der-



nières années.

C'est aussi un domaine qui a connu de nombreux échecs et que les banques sont maintenant très frileuses à considérer d'un œil favorable. Il y a plusieurs Business Model derrière ces élevages :

Elever des poules pondeuses pour la vente des œufs (et des poules de réforme en sous-produit)

Elever des poulets pour la viande

Elever des poulettes pour les vendre à 2 mois aux producteurs d'œufs

Etre naisseur de poussins pour la vente aux éleveurs

Enfin, d'autres combinaisons mixant ces rôles sont possibles, celui le plus fréquemment évoqué est celui de la production des œufs sur lequel nous nous focaliserons plus spécifiquement.

Quand on évoque ces élevages, il s'agit implicitement d'élevages intensifs, utilisant les techniques en vogue dans les "pays compliqués".

La face cachée du modèle technique d'élevage

Elevage-intensif-africain, je veux parler des techniques d'élevage qui sont traditionnellement mises en œuvre par ces business et présentées comme une innovation.

La première remarque est que ces modèles d'élevage sont directement calqués sur les méthodes occidentales d'élevage intensif.

Or le modèle technique d'élevage n'est pas un simple recueil neutre

de bonnes pratiques d'élevage, c'est en réalité un outil au service des acteurs en position de force – en l'occurrence les industriels – pour exploiter les éleveurs.

En fait, il faut bien comprendre que la logique de ces modèles vise essentiellement à favoriser les affaires d'une part des fournisseurs d'inputs industriels fournissant : les aliments tout prêt et autres compléments (Vitamines, minéraux, etc.) les produits chimiques (Dits vétérinaires : vaccins, antibiotiques, médicaments divers, désinfectants, etc.) les équipements spécialisés (Couveuses, abreuvoir, pulvérisateur, distributeur de nourriture, etc.) D'autre part de ceux qui achètent les produits aux producteurs pour : les transformer (Cas majoritaire en Occident : ces produits sont des inputs pour l'industrie agro-alimentaire)

les écouler directement sur le marché (Distributeurs qui vont alimenter les supermarchés)

Cette mise sous dépendance des éleveurs en tant que clients et fournisseurs de l'industrie agro-alimentaire, est une conséquence directe de la mise en application du modèle d'élevage intensif.

Le modèle intensif et ses conséquences

Elevage intensif poules Ce modèle est fondé sur le confinement à haute densité des animaux : l'élevage concentrationnaire, et les conséquences de cette concentration font précisément naître les besoins en produits industriels chez les éleveurs. Par exemple, dans le cas de l'élevage des volailles, il y a un point essentiel qui est de permettre aux animaux de se nourrir eux-mêmes sur le sol. Les volailles trouvent beaucoup de nourriture par elles-mêmes (graines, insectes, asticots, herbe, ...) qui sont d'excellentes sources alimentaires (protéines & minéraux notamment). Mais lorsqu'on enferme les volailles, elles ne peuvent plus accéder à cette source de nourriture, d'où les produits complémentaires, vitamines, minéraux, etc. Elles ont moins d'exercice, elles ont un air de moins bonne qualité et un accès réduit à la lumière du jour, d'où leur santé en pâti d'où les produits pharmaceutiques ...

Vous voyez la logique ?

Les animaux ne peuvent plus se nourrir sur le sol, et la perte de cette source d'alimentation saine et peu coûteuse doit être compensée par des achats. Ils souffrent d'un air vicié, du manque de lumière et de la surpopulation. En bref, ils sont clairement mis dans des conditions d'hygiène et de bien-être déplorable ! A partir de là comment assurer la survie de ces animaux ?

Les éleveurs des pays compliqués surmontent (avec plus ou moins de succès) ces handicaps de départ par : la ventilation et l'éclairage électrique, la désinfection, la vaccination, les antibiotiques, antistress et autres médicaments l'alimentation complétée, l'automatisation de la distribution des aliments et de l'eau.

Toutes choses se traduisant par des achats auprès des industriels correspondants, car c'est bien pour favoriser ce marché que le modèle a été promu. Ce qu'il faut retenir ici pour notre sujet, c'est que ces techniques d'élevage ne sont pas simplement des techniques correspondant à une recherche neutre mais bien des outils de marketing orientés pour inciter les clients (les paysans) à utiliser des techniques d'élevage qui les forcent virtuellement à acheter des produits aux industriels.

Comment a-t-on fait accepter ce modèle ?

Afin que l'absurdité de ces techniques d'élevage ne ressorte pas trop, elles font l'objet d'une véritable propagande continue, par les écoles d'agriculture et le discours ambiant sur le modernisme, l'hygiène, etc. Cette propagande est entretenue par le lobbying des industriels auprès des acteurs : le financement des écoles d'agriculture (dons de produits et d'argent), la production de pseudo-science (études publiées dans les revues spécialisées pour éleveurs et vétérinaires ...), l'argent de la publicité auprès des médias afin de leur faire publier les productions de pseudo-science et de rassurer les consommateurs. Le paysan lui est souvent piégé par la recherche d'un revenu stable et l'emprunt nécessaire pour la mise en place de l'élevage (bâtiment et équipements notamment). Une fois lourdement endetté, il n'a plus le choix et il va vivre dans l'anxiété de l'épidémie qui ruinerait

son élevage, ce qui le poussera à d'autant plus de dépenses sanitaires. Du point de vue du pays tout entier, le gouvernement se dit que ça favorise le modernisme, l'industrie, l'emploi etc.

Depuis quelques temps, cependant, on note en Occident, l'émergence d'une classe de paysans qui se défend et produit à sa façon. La plupart ont le label « BIO » pour agriculture biologique. Ils réduisent considérablement les achats de produits industriels pour augmenter leur rentabilité tout en produisant des produits sains de meilleure qualité et qu'ils peuvent vendre plus cher.

Comment le modèle d'élevage intensif se transpose en Afrique ?

Lorsqu'on adopte les techniques d'élevage intensif en Afrique, il faut se souvenir que l'on ne considère que la pointe émergée de l'iceberg, on oublie que ceci repose sur une infrastructure beaucoup plus vaste constituée par le tissu industriel, la grande distribution, l'accès aux facilités telles que : électricité, eau, transports, chaîne du froid ... toutes choses classiquement défectueuses en Afrique.

En ne transposant que le modèle technique d'élevage, déjà on comprend que nous sommes dans une situation biaisée.

Dans la plupart des pays africains, l'industrie capable de fournir les élevages intensifs est inexistante ou quasiment inexistante. La plupart des équipements et produits (Equipements, vaccins, antibiotiques, médicaments, vitamines ...) devront donc être importés, ce qui réduit déjà l'intérêt du modèle pour l'économie nationale au niveau global. L'éleveur, va donc handicaper son élevage sans toutefois disposer de tous les moyens pour traiter ces handicaps : construction coûteuse, ventilation électrique et éclairage électrique irréalistes, produits vétérinaires coûteux et souvent périmés, ou détériorés à cause de la difficulté de les garder au frais notamment. (Les accidents avec les vaccins sont fréquents), aliments coûteux et de qualité douteuse (mauvaise conservation, transport et stockage prolongés). L'élevage intensif à l'occidental me paraît un système voué à des risques et des coûts disproportionnés donc voué à l'échec économique. Les véritables intéressés à ce modèle d'élevage, ceux qui ont le plus à y gagner, sont les importateurs/distributeurs des grands trusts internationaux d'aliments et produits sanitaires pour animaux. On note que l'élevage intensif et moderne est souvent appréhendé comme une bonne idée business incontestable. Mais, par définition une bonne idée business est une idée qui répond à un besoin présent sur le marché, à un problème rencontré par un nombre suffisant de personnes qui sont prêtes à payer quelque chose pour le résoudre. Or à quel problème répond l'élevage intensif ? A un problème des producteurs d'œufs ? A un problème des consommateurs d'œufs ? On ne sait pas, ce n'est jamais évoqué, l'élevage intensif est présenté comme une idée business qu'il n'est pas nécessaire de justifier par rapport à un besoin, elle semble aller de soi.



Plan national de gestion des déchets biomédicaux 2017-2021

Mettre en place un système de gestion économiquement viables, e

Le présent document présente la politique mauritanienne en matière de gestion des déchets de soins médicaux en Mauritanie. Il comprend une analyse institutionnelle et les pratiques existantes en matière de gestion des déchets biomédicaux les options potentielles pour les technologies de gestion et/ou d'élimination et le budget y afférent pour leur fonctionnement ; une évaluation du niveau de sensibilisation sur la gestion, le stockage et l'enlève-

ment des déchets biomédicaux (DBM) parmi le personnel médical et d'autres acteurs impliqués et d'apprécier les programmes de formation existants. Il est à noter que ce plan est le premier plan compréhensif élaboré par la Mauritanie pour la gestion et l'élimination des déchets biomédicaux, qui serait appliqué pour toutes les opérations, financés aussi bien par le Gouvernement que par les partenaires techniques et financiers.



Le système de santé de la Mauritanie comprend quatre composantes à importance inégale : le secteur moderne public, le secteur moderne privé, la santé communautaire et la médecine traditionnelle.

Le système actuel de gestion des déchets biomédicaux

La gestion des déchets bio médicaux (DBM) dans les structures sanitaires présente quelques insuffisances notamment l'absence de tri à la source, le système de collecte et de transport inapproprié, insuffisance de ressources humaines qualifiées et équipées. Toutefois, des efforts d'amélioration de la gestion des DBM sont notés dans certains centres de santé.

La collecte et le transport des DBM à l'intérieur des structures sont assurés par le personnel de soutien non formé, au moyen de poubelles et de brouettes jusqu'aux lieux de stockage ou d'élimination sans équipements de protection appropriés. Pour le transport hors-site des DBM, le recours à des prestataires privés spécialisés dans la collecte des dé-

chets issus des soins médicaux constitue une contrainte majeure pour les structures sanitaires ne disposant pas de systèmes internes de traitement, ce qui les amène à créer des décharges sauvages internes. A cause d'un manque d'investissement, le système municipal de gestion des déchets solides reste certainement le moyen le plus abordable pour la collecte et l'élimination des déchets généraux.

Cependant, ce système ne peut pas assurer un traitement et une élimination appropriée des déchets d'activités de soins dangereux.

Au niveau des structures de soins, en l'absence de données sur la caractérisation des déchets biomédicaux (quantité produite et typologie), les estimations de production de déchets biomédicaux étaient de 3 300 kg/jour en 2003 à plus de 7 000 Kg/jour en 2007.

Aujourd'hui, l'estimation des quantités produites réactualisées en 2016 et faite à partir des données directement liées à la production des déchets serait de 2 340 234 kg dont

468 047 kg DBM. La région de Nouakchott à elle seule produirait près du tiers (32%) avec une production quotidienne de 2 024 Kg. Dans les formations sanitaires (FOSA), diverses méthodes de traitement et d'élimination des DBM solides sont utilisées à savoir : l'incinération, le brûlage à l'air libre et l'enfouissement

Cadre institutionnel

Au niveau international et régional, La Mauritanie a ratifié plusieurs traités et conventions internationaux relatifs à la gestion des déchets dangereux. Au niveau national, la question de la gestion des DBM a été traitée par le Code d'hygiène (Loi N° 42-2010 du 21 juillet 2010) notamment en ses articles 25, 48 et 84. Une direction centrale chargée de développement des normes et stratégies en matière d'hygiène publique existe depuis 2011. Un code d'hygiène a été adopté en 2010 (Loi N° 042-2010) suivi de l'élaboration et de la validation d'une stratégie nationale en 2015. En parallèle la Di-

rection de la Médecine Hospitalière en 2015 a mis en place un programme de Prévention, Contrôle de l'Infection (PCI). Ce programme exige la mise en place des Comités de Lutte Contre les Infections Nosocomiales (CLIN) avec identification des responsables d'hygiène et une équipe opérationnelle d'hygiène. En plus, un guide national de PCI a été validé en 2015, le guide national de la sécurité du patient a été élaboré et validé en 2016.

Objectif global du Plan National de Gestion des Déchets Biomédicaux

Le Plan National de Gestion des Déchets Biomédicaux (PNGDBM) propose la mise en place de systèmes de gestion des déchets techniquement faisables, économiquement viables, et socialement acceptables. Ce système vise plus spécifiquement à :

Renforcer le cadre institutionnel et organisationnel de l'Hygiène dans les formations sanitaires et scolaires (publiques et privées).

□ Améliorer la GDBM dans les formations sanitaires du pays par les campagnes de formations et sensibilisations des acteurs, par l'acquisition des équipements et matériels adaptés et par la construction des locaux d'entreposage intermédiaire. Résoudre le problème d'élimination finale des déchets biomédicaux des établissements sanitaires publics et privés du pays par le choix et l'acquisition des technologies adaptées. Résultats attendus

Un cadre réglementaire pour appliquer les normes de traitement des DBM à toutes les formations sanitaires du pays est défini, Un cadre organisationnel est mis en place et les rôles et responsabilités de tous les différents acteurs impliqués sont définis, Les équipements et matériels adaptés à la GDBM sont mis à la disposition des établissements de soins, Des solutions techniques d'élimination finale des DBM sont trouvées, Des programmes de formation et de sensibilisation pour le personnel d'encadrement et d'appui des éta-

blissements sanitaires sont élaborés et mis en œuvre, Les risques de dégradations de la santé publique et de l'environnement sont minimisés. La sécurité des patients et la qualité des soins sont assurées.

Axes stratégiques

Le plan national de la gestion des déchets biomédicaux s'articule autour de 4 axes stratégiques suivants avec des activités à mener pour une gestion efficace et durable des DBM. ;

Renforcement du cadre institutionnel, organisationnel et juridique de la gestion des DBM

Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la GDBM

Adoption et acquisition de technologies appropriées pour une gestion efficace et durable des DBM et adaptées au contexte de la Mauritanie

Assurer le contrôle et le suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des DBM

Budget estimatif de la mise en œuvre du PNGDBM

Les coûts estimatifs de la mise en œuvre du PNGDBM durant les cinq années est d'un montant global de 1 761 514 000 MRO (soit 5 180 924 \$) dont environ de 106 067 000 MRO mobilisés sur projet INAYAT et GAVI RSS 1 pour la mise en œuvre des actions de sauvegardes environnementales et sociales du projet pilote du financement basé sur les résultats dans les régions de Guidimagha et Hodh El Gharbi.

Contexte et justification du plan

Les déchets générés par les activités de soins peuvent entraîner de nombreuses nuisances pour la santé et pour l'environnement. Toutes les personnes exposées courent potentiellement le risque d'être blessées, infectées ou intoxiquées.

L'amélioration des prestations au niveau des services de soins de santé, occasionne une production sans cesse croissante de déchets avec une proportion appréciable de déchets biomédicaux (DBM).



des déchets techniquement faisables, et socialement acceptables.

Conscient du problème, le Ministère de la Santé a entrepris la préparation d'un Plan National de Gestion des Déchets Biomédicaux, qui comprend une analyse situationnelle afin d'évaluer les politiques et les pratiques existantes en matière de gestion des déchets biomédicaux (DBM)

; l'identification des options potentielles pour les technologies de gestion et leur financement, l'évaluation du niveau de sensibilisation sur la gestion, le stockage et l'enlèvement des déchets médicaux parmi le personnel médical et d'autres acteurs impliqués et l'appréciation des programmes de formation existants.

Le plan proposé identifie les différentes étapes de gestion, les besoins en investissements spécifiques et le renforcement des capacités ainsi que les mécanismes de coordination et de suivi.

Objectif du Plan de Gestion des Déchets Biomédicaux

L'objectif du Plan National de Gestion des Déchets Biomédicaux (PNGDBM) est de contribuer à la réduction des risques environnementaux et sanitaires par la mise en place de systèmes de gestion durable et efficace des déchets issus d'activités médicales dans les structures de santé publiques et privées à tous les niveaux. Les systèmes proposés doivent être techniquement faisables, économiquement viables, et socialement acceptables

Méthodologie de préparation du PNGDBM

La méthodologie utilisée a été structurée autour des points suivants : Collecte documentaire de l'ensemble des publications relatives à la gestion des déchets en Mauritanie (Documents de politiques environnementales et sanitaire, textes législatifs et réglementaires, documents techniques, etc.), au niveau des services techniques de l'Etat (Ministère de la Santé, Ministère en charge de l'Environnement,

etc.), des Service Techniques Municipaux (Nouakchott), des projets et programmes, des ONG, des Organismes Internationaux, des rapports d'études, etc. ;

Revue du cadre réglementaire et institutionnel existant

Analyse et évaluation de la performance du système existant de gestion des déchets biomédicaux

Consultation de directives régionales et internationales en matière de gestion des déchets biomédicaux.

Consultations et rencontres avec les catégories d'acteurs impliqués dans la gestion déchets de soins de santé tant au niveau central que départemental sur la base d'entretiens semi-structurés, individuels ou collectifs (services techniques de l'Etat, services techniques des Collectivités locales, ONG, Sociétés privées, Agences et projets de développement, etc.).

Contexte biophysique et administratif de la Mauritanie

La République Islamique de Mauritanie (RIM) est située en Afrique de l'Ouest subsaharienne entre les 15ème et 27ème degrés de latitude Nord et les 5ème et 17ème degrés de longitude Ouest. La Mauritanie est un pays charnière entre l'Afrique de l'Ouest, le Maghreb et le Sahara. Elle est limitée par la République du Sénégal au Sud - Ouest, par le Mali au Sud-Est et à l'Est, par l'Algérie au nord-Est et par le Sahara Occidental au Nord - Ouest. A l'Ouest, la Mauritanie est limitée par l'Océan Atlantique et ses côtes s'étendent sur près de 600 km. Au centre et au nord du pays, le relief est constitué par les massifs montagneux de l'Assaba, du Tagant et de l'Adrar qui culminent à 400 et 500 mètres. A l'exception de la plaine alluviale du fleuve Sénégal, appelée "Chemama", large de 10 à 25 km, le reste du pays est constitué en grande partie d'alignements dunaires. Par ailleurs, la Mauritanie ne possède qu'un seul cours d'eau permanent, le fleuve Sénégal, qui constitue une frontière naturelle avec le Sénégal. Avec une superficie de 1 030 700 km², la Mauritanie est un



pays saharien dans sa grande majorité et sahélien dans le sud. C'est le désert, de sable et de pierres, qui prédomine (80% du territoire). Les terres arables ne dépassent pas 0,2% de la superficie totale.

Au niveau administratif, depuis le 25 novembre 2015 la Mauritanie est divisée en quinze (15) wilayas au lieu de treize (13). En effet, ce réaménagement territorial de la capitale Nouakchott s'inscrit dans le cadre des réformes initiées par le gouvernement dans le but de rapprocher le service public du citoyen et pour la maîtrise de la gestion des circonscriptions administratives et l'affectation à leur niveau des infrastructures pour la garantie de la sécurité et l'accès aux services sociaux de base. Toutefois, dans le cadre de la présente étude, Nouakchott sera considérée comme une seule wilaya pour des raisons de conformité avec les données déjà existantes. Ainsi, le pays est divisé en 15 Wilayas subdivisées elles-mêmes en 55 Moughataas et 218 communes, respectivement dirigées

par des Walis, des Hakems et des maires.

Contexte démographique socioculturelle et sanitaire

Selon le dernier recensement officiel, la population mauritanienne s'élève à 3.537.368 habitants en 2013 avec un taux de croissance de 2,77% et une densité de 3,43 habitants/km² avec de fortes disparités selon les régions. Les spécificités naturelles de ce pays telles que le relief, le climat et le développement socioéconomique au cours de ces dernières décennies ont déterminé la répartition de la population sur le territoire national qui se caractérise par une forte dispersion. Ainsi, la répartition de la population, par wilaya, est marquée par des déséquilibres spatiaux importants, entre le nord désertique et la région du fleuve au sud comme indique sur le tableau 1. La capitale Nouakchott héberge 27,1% de la population du pays, tandis que l'Inchiri en abrite seulement 0,6 %.

A l'exception du Grand Nouakchott (958h/km²), la densité démographique est inférieure à 26 h/km² dans tous les autres Wilayas. Ce ratio est inférieur à 10 h/km² dans 10 Wilayas, dont 4 sont occupées par moins d'un habitant au km². Cette réalité rend la tâche de la couverture de la population en services publics très difficile à réaliser surtout en matière d'éducation, de santé et de télécommunications.

Concernant le bilan démographique, d'après le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2013, la population est quasiment équilibrée ; avec une légère supériorité des femmes (50,7%) contre 49,3% d'hommes soit un taux de masculinité de 97,2%. Elle est majoritairement rurale mais la tendance à l'urbanisation s'est accélérée au cours de ces deux dernières décennies. Le taux d'urbanisation est actuellement de 42,3%. Comme la quasi-totalité des pays en développement, la ville attire de plus en plus les habitants de la campagne qui ont l'espoir d'une vie meilleure et se

rapprochent par là-même davantage des services publics.

Malgré l'effort déployé par les autorités nationales et l'appui technique et financier croissant des partenaires techniques et financiers (PTF) pour agir sur la procréation et la fécondité, le taux de natalité reste très élevé en Mauritanie (32‰ en 2013 ; RGPH 2013).

Ceci s'explique en partie par l'importance relative des mariages précoces (16% des femmes en âge de procréation se sont mariées avant l'âge de 15 ans et 35% parmi celles de 20-49 ans ont effectué un mariage avant l'âge de 18 ans ; -Enquête par grappes à indicateurs multiples-MICS5 2015) et la faible utilisation des moyens contraceptifs (le taux de prévalence se situe à 17,8% ; MICS5 2015). Le taux d'accroissement démographique annuel moyen, calculé par l'ONS sur la base des résultats du dernier recensement s'élève à 2.77% en 2013. A ce rythme la population doublerait dans 25 ans. La population mauritanienne est de type jeune. La transition démographique n'est pas pour demain. En effet, plus d'un habitant sur 6 (17,4%) est âgé de moins de 5 ans, soit 645 000 enfants que le secteur de la Santé doit prendre en charge en soins préventifs et curatifs.

En outre, en se référant aux données de 2013, il est à suivre la grossesse et à assurer les accouchements de 165 000 femmes et de disposer des moyens de protection de 136 000 nouveaux nés. En 2015, plus d'une naissance sur trois n'est pas enregistrée (34,4% ; MICS5 2015) ; d'où l'effet négatif direct sur le niveau de scolarisation comme l'indique les résultats de la dernière enquête MICS. En effet, seulement un enfant sur trois (34%) parmi ceux en âge d'aller à l'école entre en première année de l'école primaire.

A suivre.
ALBA (Sources Ministère de la santé : Direction de l'Hygiène Publique)



ACTUALITE SCIENTIFIQUE

Comment le bacille de la tuberculose a appris à respirer en absence d'oxygène

Le bacille de la tuberculose, *Mycobacterium tuberculosis*, peut persister pendant des décennies dans les poumons des individus infectés avant qu'il ne se réactive et déclenche la maladie. Cette étape « dormante » de la vie du bacille se déroule dans un environnement très pauvre en oxygène: le granulome. Des chercheurs de l'Institut de pharmacologie et de biologie structurale ont découvert que cette capacité à survivre en absence d'oxygène a été acquise grâce à un événement de transfert horizontal de gènes depuis des bactéries du sol vers l'ancêtre de *M. tuberculosis*, quand celui-ci vivait dans l'environnement. Ces résultats publiés le 27 novembre 2017 dans la revue *PLOS Pathogens*, portent un éclairage nouveau sur depuis une bactérie environnementale vers le pathogène le plus meurtrier chez l'homme qu'il est devenu aujourd'hui.

La tuberculose est encore selon l'Organisation Mondiale de la Santé la maladie infectieuse la plus meurtrière, avec plus de 10 millions de nouveaux cas et 1,7 millions de décès en 2016. Une des propriétés les plus intrigantes et méconnues du bacille de la tuberculose, *Mycobacterium tuberculosis*, est sa capacité à persister pendant des années et jusqu'à des décennies dans les poumons des individus contaminés. Cette période dite de « dormance » dans le cycle infectieux du bacille se déroule dans des lésions pulmonaires caractéristiques de la maladie appelées « granulomes ». Les granulomes étant des structures très pauvres en oxygène, *M. tuberculosis* dispose de mécanismes alternatifs de respiration.

La respiration telle qu'on l'entend communément consiste en une chaîne de réactions d'oxydo-réduction dans laquelle l'accepteur final d'électrons est le dioxygène (O_2), qui est alors réduit en eau (H_2O). En absence d'oxygène, certaines bactéries ont la possibilité d'utiliser d'autres accepteurs finaux d'électrons. Dans le cas de *M. tuberculosis*, la bactérie utilise les nitrates (NO_3^-) qu'elle réduit en nitrites (NO_2^-), des molécules toxiques qui sont ensuite soit rejetées à l'extérieur de la bactérie, soit transformées en ammoniac. Cette réduction des nitrates en nitrites s'effectue grâce à une enzyme, la nitrate réductase. Pour fonctionner, cette enzyme nécessite un cofacteur contenant du molybdène appelé Moco.

Les chercheurs ont montré que la capacité de *M. tuberculosis* à synthétiser rapidement Moco quand l'oxygène s'appauvrit repose sur un groupe de gènes acquis par un mécanisme dit de « transfert horizontal » par l'ancêtre du bacille à partir d'une bactérie du sol, *Burkholderia vietnamiensis* ou une bactérie proche de cette espèce. Si ces gènes sont absents (après délétion génétique), le bacille ne respire plus les nitrates et ne survit plus en absence d'oxygène in vitro et in vivo.

De façon surprenante, *M. tuberculosis*, comme toutes les mycobactéries, possède d'autres groupes de gènes possiblement impliqués dans la synthèse de Moco ; cependant, seule l'expression des gènes acquis horizontalement est rapidement induite lors d'un stress hypoxique de façon à démarrer immédiatement la synthèse de Moco.

Ces résultats confirment l'hypothèse communément admise que l'ancêtre de *M. tuberculosis* était probablement une bactérie environnementale, et identifient une étape cruciale dans l'évolution du bacille vers un pathogène humain dévastateur. Ils permettent également d'envisager de nouvelles approches thérapeutiques pour cibler les bacilles dormants en inhibant la synthèse de Moco.

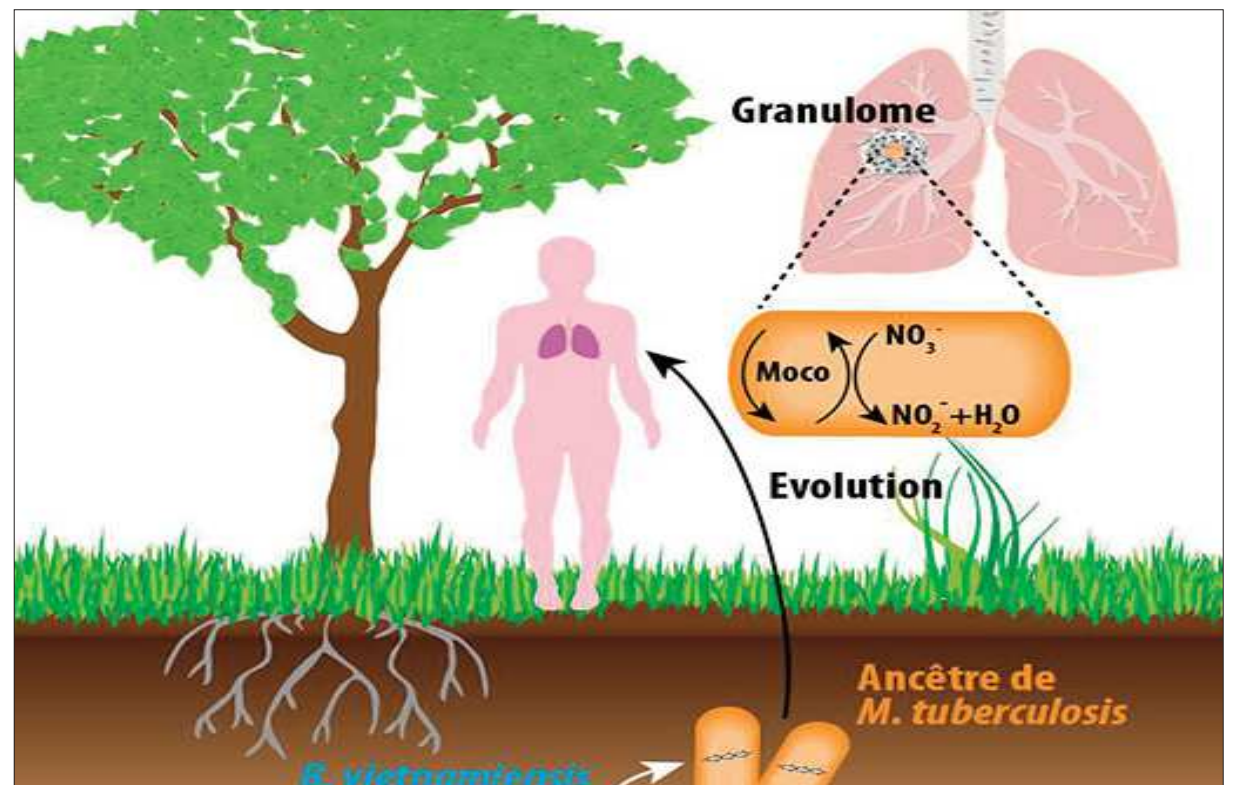
Se multiplier ou non ? Un ressort cellulaire répond

L'épithélium, un tissu constitué de cellules étroitement juxtaposées, forme les glandes et recouvre la surface externe du corps humain tout comme ses cavités internes, les poumons ou les intestins par exemple. Il en existe différents types selon les surfaces qu'il revêt et les fonctions qu'il assure. Ces tissus sont soumis à de multiples tensions, comme celles provoquées lors du passage des aliments ou du remplissage d'une vessie. Ces tensions influencent fortement la prolifération et la différenciation des cellules épithéliales, qu'elles soient saines ou cancéreuses, mais les processus impliqués demeurent mal compris. Des chercheurs de l'Université de Genève (UNIGE) ont découvert que les protéines Zonula Occludens-1 et -2 (ZO-1 et ZO-2), qui contribuent à l'étanchéité de l'épithélium, perçoivent ces signaux physiques et activent différentes réponses cellulaires en conséquence. Publiés dans la revue *Current Biology*, ces résultats dévoilent un processus inédit par lequel des forces mécaniques peuvent réguler la structure des épithéliums, leur équilibre dynamique, ainsi que l'établissement des barrières tissulaires. Inhiber ZO-1 de façon ciblée dans les tumeurs pourrait dès lors constituer une voie à explorer, étant donné son rôle vraisemblable dans la prolifération des cellules cancéreuses.

Les cellules épithéliales, qui sont reliées les unes aux autres grâce à des jonctions intercellulaires, un réseau de protéines plus ou moins resserré, constituent les glandes de l'organisme et revêtent les structures creuses et la surface du corps. Ces cellules peuvent par exemple absorber de l'eau et des solutés au niveau des reins, produire du lait au niveau des glandes mammaires ou résister au stress mécanique lors du remplissage et de la vidange de la vessie. Comprendre le fonctionnement des épithéliums constitue un enjeu de taille, tant dans des conditions saines que cancéreuses, car la majorité des tumeurs se développent à partir de cellules épithéliales.

Un squelette cellulaire flexible

«Les contraintes mécaniques exercées sur ces cellules influencent leur comportement, les poussant par exemple à se multiplier pour former une structure en trois dimensions, telle qu'une glande, ou pour réparer une lésion», explique Sandra Citi, professeure au Département de biologie cellulaire de la Faculté des sciences de l'UNIGE. Les protéines ZO-1 et ZO-2, qui font partie des jonctions intercellulaires, sont aussi en contact avec le cytosquelette, le réseau de filaments extensibles et contractiles qui structure la cellule épithéliale. Les biologistes de l'UNIGE, en collaboration avec des



chercheurs de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) et de l'Université Nationale de Singapour, se sont alors demandé si ces protéines jouaient un rôle dans la transmission d'un signal mécanique, entraînant par exemple un changement dans la prolifération des cellules.

Séquestrer un facteur clé sur demande Domenico Spadaro, chercheuse à l'UNIGE et première auteure de l'étude, détaille les résultats: «ZO-1 prend différentes conformations selon la tension exercée par le cytosquelette, tel un ressort. Lorsque le cytosquelette est tendu, cette traction étire ZO-1, qui va dès lors séquestrer un facteur essentiel à la multiplication cellulaire. A l'inverse, lors d'une blessure par exemple, ZO-1 se détend et libère ce facteur pour que les cellules prolifèrent à nouveau afin de réparer la lésion.»

Selon l'organisation du cytosquelette et la tension qu'il exerce, ZO-1 et ZO-2 agissent de concert pour stabiliser des facteurs qui régulent l'expression des gènes, la prolifération des cellules et l'étanchéité de l'épithélium, ainsi que sa capacité à s'organiser en structures tridimensionnelles. ZO-1 et ZO-2 jouent vraisemblablement aussi un rôle dans la prolifération des cellules cancéreuses, qui sont sensibles aux tensions mécaniques de leur environnement. Le développement de molécules capables de les inhiber au cœur des tumeurs pourrait ainsi constituer un atout pour les combattre.

Un futur satellite pour mesurer les courants marins et les vagues ?

L'Agence spatiale européenne vient d'annoncer sa sélection pour le "Earth Explorer" numéro 9: parmi les deux finalistes figure le projet de satellite "SKIM" visant à mesurer les courants marins et les vagues à l'aide d'une nouvelle méthode de mesure par radar Doppler. Ce projet est proposé par une équipe internationale: menée par le Laboratoire d'océanographie physique et spatiale (LOPS/IUEM, CNRS / UBO / Ifremer / IRD), cette équipe fédère des chercheurs issus de 30 centres de recherche dans le monde et les équipes de Thales Alenia Space d'utiliser. Le lancement est programmé pour 2025.

Pourquoi un nouveau satellite ?

La surface océanique définit les échanges entre océan, atmosphère, et ces échanges dépendent des courants de surface et des vagues. Par ailleurs, les courants de surface transportent tout ce qui se trouve à la surface: chaleur, plancton, microplastiques... La connaissance des courants de surface a beaucoup progressé grâce à des me-

sures indirectes du niveau de la mer et du champ de gravité, mais ces mesures sont insuffisantes pour caractériser tous les mouvements de l'océan, en particulier à des échelles inférieures à 100 km.

Ce manque est particulièrement criant en zone tropicale où il est difficile de relier le courant de surface au niveau de la mer parce que l'annulation de la force de Coriolis n'y permet pas l'application d'un calcul géostrophique. Ainsi, on manque d'information sur les courants des couches de surface et sur les remontées d'eau profonde à l'équateur (équilibrant la divergence de ces courants). Une autre région d'intérêt est la bordure des glaces de mer. L'océan Arctique est en profonde évolution avec une zone marginale de glace qui s'étend. Cette région critique est le lieu de fortes interactions entre les courants marins, la glace de mer, les vagues et l'atmosphère. Ces phénomènes sont très difficiles à observer, et il est urgent de disposer d'une mesure de la cinématique de la surface (vitesse et direction du courant, dérive des glaces, vagues) qui peut être observée avec de nouvelles techniques à des échelles plus fines que les mesures dynamiques actuelles (niveau de la mer, vitesse du vent sur la mer).

Les mers marginales de l'Arctique s'ouvrent aujourd'hui à plus de tempêtes. Comme partout ailleurs, la mesure des périodes des vagues, en plus de leur hauteur, est nécessaire pour étudier les niveaux d'eau extrêmes à la côte. De telles mesures ne sont possibles aujourd'hui qu'avec les radars embarqués sur les satellites Sentinel 1A et 1B, mais seulement pour les houles les plus longues. Dès 2018, la mission CFOSAT fournira des mesures de vagues pour l'ensemble des océans, mais il restera difficile de mesurer les vagues les plus courtes qui sont celles qui dominent en Méditerranée et dans les autres mers fermées.

SKIM, qu'est-ce que c'est et comment ça marche ?

Principe de mesure de SKIM: en couleur, carte de courant autour du Gulf Stream calculée avec un modèle numérique. En rose: les spirales montrent les traces au sol des faisceaux SKIM. Le zoom à droite identifie les vecteurs courant dans la direction de visée (en vert), projections des vecteurs courant total (en noir).

La mission satellite "Sea surface Kinematics Multiscale" va ouvrir une nouvelle ère dans l'observation de l'océan, celle de l'océanographie Doppler. Il s'agit de mesurer directement le courant de la même manière qu'on mesure la vitesse des voitures sur autoroute. SKIM sera une expérience de 5

ans et permettra de faire des mesures importantes pour comprendre l'évolution du climat, de l'équateur jusqu'aux pôles. SKIM fera la démonstration de la maturité des techniques Doppler pour l'océanographie. SKIM repose sur un radar altimètre, mesurant à la verticale et à des angles de 6 et 12° grâce à des faisceaux tournants qui permettent des mesures sur une fauchée de 300 km de large. La précision escomptée pour les mesures de courant est de 0,1 m/s à une résolution de 40 km. En utilisant une orbite polaire, SKIM couvrira l'ensemble des océans jusqu'à 82° de latitude, avec un passage tous les jours pour des latitudes supérieures à 70°, et tous les 4 jours à l'équateur. SKIM pourra mesurer les courants océaniques et les tourbillons de diamètre supérieur à 80 km. Il s'agit d'un net progrès par rapport aux moyens actuels et en préparation, utilisant des mesures de niveau de la mer. SKIM sera aussi capable de mesurer le spectre des vagues (la répartition de leur énergie en fonction des longueurs d'onde et directions), pour des longueurs d'onde supérieures à 20 m.

Les principales innovations techniques exploitées par SKIM sont un radar millimétrique (en bande Ka) avec un mode Doppler, et son intégration dans un système de rotation de faisceaux inspiré de la mission CFOSAT.

Des objectifs scientifiques ambitieux - un suivi des courants tropicaux et de la structure de l'upwelling équatorial, - une observation de l'évolution rapide des zones marginales de glace, - une mesure des états de mer, en particulier pour les risques côtiers et les vagues extrêmes,

- des mesures utiles pour mieux interpréter d'autres données (radiométrie en bande L, altimétrie...) grâce à une résolution spectrale des vagues et une mesure conjointe des vagues et courants. Régénération musculaire: le couplage entre myogénèse et angiogénèse est stimulé par les macrophages

Après une lésion, le muscle squelettique régénère grâce aux cellules souches qui enclenchent la myogénèse et dans le même temps, le lit vasculaire se reforme par angiogénèse. L'équipe de Bénédicte Chazaud à l'Institut NeuroMyoGène, montre que myogénèse et angiogénèse sont deux processus couplés aux plans cellulaire et moléculaire et stimulés par les macrophages réparateurs. Cette étude qui illustre la complexité des interactions cellulaires permettant la régénération musculaire, a été publiée le 30 novembre 2017 dans la revue *Stem Cell Reports*.

Hygiène de vie

7 odeurs corporelles qui peuvent vous alerter d'un problème de santé

Il est assez commun d'avoir des odeurs corporelles et même si beaucoup sont désagréables, elles remplissent des fonctions importantes comme sécréter des substances toxiques et réguler la température du corps. Cependant, il existe également des altérations désagréables qui peuvent alerter d'un problème de santé chronique, comme c'est le cas des infections ou du cancer.

Plusieurs études ont démontré que les maladies provoquent des changements dans les substances chimiques de l'organisme. Certains de ces changements peuvent être identifiés lorsqu'on observe leur texture et que l'on perçoit leur odeur, et confirment presque toujours la présence d'une maladie, après un diagnostic professionnel. Si les odeurs corporelles sont plus

possible problème de santé.

L'odeur de levure

Le flux vaginal est normal lorsque sa couleur est cristalline ou blanche mais sans odeur spécifique. Quand une telle sécrétion devient blanchâtre et épaisse, avec une odeur de levure, il est possible que vous souffriez d'une infection provoquée par la candida ou un autre type de



est liée à la grossesse, au diabète ou à l'usage d'antibiotiques. Elle est également caractérisée par les démangeaisons et l'irritation

Une forte odeur de pieds

L'odeur de vos pieds est insupportable et nous n'arrivons pas à la neutraliser ? Même s'il existe de nombreux produits pour mettre fin à ce problème, certaines personnes n'arrivent pas à contenir l'odeur malgré tous les efforts effectués. Une forte odeur de pieds indique la présence de bactéries et de mycoses qui se décomposent au contact de l'air, répandant alors leur arôme si désagréable. Ce type de trouble peut se produire à cause de changements hormonaux, d'un manque d'hygiène ou de troubles nerveux.

La mauvaise haleine

L'halitose, ou la mauvaise haleine, est due à une mauvaise hygiène ou à

un type d'infection qui crée un environnement adéquat pour la prolifération de bactéries.

Cette odeur peut affecter la qualité de vie de la personne qui en souffre, car elle crée de sérieux problèmes d'estime de soi et d'isolement social. Voici certaines de ses causes : Avoir un abcès. Avoir des caries. Avoir une maladie des gencives. Avoir une infection pulmonaire. Avoir une infection de la gorge. Avoir ingéré des aliments comme de l'ail ou de l'oignon cru.

L'odeur de poisson

Une mauvaise odeur de poisson au niveau de la zone vaginale est souvent difficile à contrôler quand on méconnaît son origine. Si cette odeur est plus intense après les relations sexuelles ou pendant les règles, il est fort probable qu'il s'agisse de vaginose bactérienne, une affection qui se produit quand les mauvaises bactéries sont plus

nombreuses que les bonnes. Ses symptômes peuvent inclure une sécrétion grise, des douleurs, des démangeaisons et des brûlures.

La mauvaise odeur des aisselles

Les bactéries qui se développent au niveau des aisselles sont les causes principales de cette mauvaise odeur. Quand il y a un manque d'hygiène adaptée et que l'on n'utilise pas de déodorants, il est possible que cette odeur apparaisse avec toute son intensité.

Cependant, dans certains cas, elle est due à une condition de santé connue sous le nom de bromhidrose, qui est liée au mauvais fonctionnement des glandes apocrines, ce qui provoque une odeur très désagréable et impossible à dissimuler.

Une forte odeur dans l'urine

L'urine a une odeur particulière que la plupart des gens connaissent. Cependant, quand cette odeur est très forte et désagréable, c'est un signe dont il faut tenir compte car cela peut provenir de différentes maladies.

Certaines des causes de cette mauvaise odeur sont les suivantes :

Réaction à un médicament ou à une vitamine.

La consommation d'asperges.

Souffrir d'une maladie rénale ou d'une maladie du tractus urinaire.

Souffrir d'infection urinaire.

Souffrir de diabète.

Dans la plupart des cas, la forte odeur est accompagnée d'une légère sensation de brûlure lorsqu'on finit d'uriner.

La mauvaise odeur du cuir chevelu Le cuir chevelu peut également développer une odeur désagréable.

On pourrait penser que cette affection est due à un manque d'hygiène, mais ce n'est pas toujours le cas.

Quand il y a un excès de production des glandes sébacées ou d'un type de levure, cela peut produire une odeur désagréable accompagnée de démangeaisons et de rougissements.



notoires et difficiles à neutraliser, il est important de s'en inquiéter et de tirer la sonnette d'alarme face à un

mycose présente dans cette zone intime.

La plupart du temps, cette affection

Les parties de votre corps que vous ne devez pas toucher

Il existe des zones sur votre corps que vous ne devriez pas toucher avec vos mains, dans la suite de cet article nous allons vous présenter ces zones. Aussi, il est important de laver vos mains bien.

Les yeux :

Parfois sans rendre compte vous portez vos mains pour frotter vos yeux et vous oubliez que vos mains sont sales donc vos yeux peuvent contracter de fortes infections.

Nous vous conseillons de :

Lavez vos mains avant de toucher vos yeux.

Utilisez un mouchoir en papier si vous avez besoin de sécher une larme ou pour aider à sortir un cil.

Evitez d'introduire n'importe quelle sorte de corps étranger.

Si vous portez des lentilles, vous ne devez jamais toucher à vos yeux directement avec vos mains sans les lavées avec du savon neutre et de l'eau.

Vous devez demander à votre ophtalmologue de vous montrer la manière la plus correcte de les mettre et de les retirer.

La zone intime :

Avant de toucher cette zone vous devez vous

assurer que vos mains sont propres car le risque de toucher cette zone avec des mains sales réside dans le fait que les germes puissent engendrer n'importe quelle sorte d'infections.

Nous vous recommandons de limiter l'usage d'eau et de savon au maximum et d'éviter complètement les savons intimes.

Les oreilles :

Vous ne devez pas toucher vos oreilles avec vos mains, et si vous voulez éliminer la cire vous devez consulter un otorhino le médecin le plus spécialisé dans cette zone et il vous aider à l'éliminer avec des méthodes les plus sûres.

Le visage :

Vous devez éviter de toucher à votre visage avec vos mains. On sait que c'est quelque chose qui se fait involontairement presque à chaque fois, mais vous devez apprendre à l'éviter le plus possible.

Les cernes : comment y remédier ?

Des poches, des cernes noirs sous les yeux ? La plupart des femmes souffrent de ce problème peu esthétique, qui nuit à la beauté de notre regard.

En effet, la peau autour des yeux est très sensible, et l'apparition des cernes est généralement

due à une mauvaise circulation sanguine, et à un dérèglement des tissus lymphatiques. La couleur des cernes varie selon le type de peau de chacun et peut être noire, bleutée ou encore jaunâtre.

Généralement, les cernes ou les poches sous les yeux, sont causés par un manque de sommeil ou une fatigue, par une malnutrition et une mauvaise hygiène de vie, mais aussi par un déséquilibre hormonal. L'hérédité et l'âge font parties des causes de l'apparition des cernes. En effet, en vieillissant, la peau sous les yeux devient de plus en plus sèche et ridée.

Pour remédier et lutter contre les cernes, voici quelques astuces simples et efficaces :

Dormez bien et pendant des heures suffisantes. Adoptez une alimentation riche en nutriments qui contribuent à éliminer les cernes autour des yeux.

Appliquez de minces tranches de concombre froid sur les yeux

buvez beaucoup d'eau et mangez moins de sel.

réduisez votre niveau de stress.

En plus des recettes de grand-mère pour faire disparaître les cernes, comme les patates de citron et tomates, des pommes de terre ou des carottes, il existe des crèmes cosmétiques spéciales pour lutter contre les cernes et les poches.

Irak:

Le Premier ministre tête de liste aux législatives de mai



Le Premier ministre irakien Haider al-Abadi a annoncé dimanche qu'il dirigera sa propre liste aux législatives de mai, face à celle de son prédécesseur et grand rival au sein de leur parti Daawa, Nouri al-Maliki. Il y a un mois, M. Abadi, 65 ans, annonçait en grande pompe la victoire et la "fin de la guerre" contre le groupe Etat islamique (EI) qui s'était emparé sous le mandat de M. Maliki de près d'un tiers du pays. Dans un communiqué dimanche, il annonce avoir formé l'"Alliance de la victoire", une liste qu'il présente comme "transconfessionnelle dépassant les divisions et luttant contre les inégalités". Il plaide dans cette profession de foi pour "protéger la vic-

toire et les sacrifices", mais aussi pour "la lutte contre la corruption" et pour "l'unité de l'Irak". Il s'agit de deux des chevaux de bataille de ce politicien chiite qui a envoyé les troupes reprendre aux Kurdes les zones disputées et a refusé catégoriquement le référendum d'indépendance de la région autonome du Kurdistan. Cette candidature marque une fracture sans précédent dans l'histoire du parti Daawa, l'opposition historique au dictateur Saddam Hussein renversé en 2003 lors de l'invasion emmenée par les Etats-Unis, auquel appartiennent MM. Abadi et Maliki. Ce dernier, lui, présente la liste "Etat de droit", une coalition que ce politicien de 67 ans

qui a lui aussi longtemps milité en exil, avait mené à la victoire lors des élections précédentes. Il avait été écarté du poste de Premier ministre en 2014 après la débandade des forces irakiennes face à l'EI. Son porte-parole Abbas al-Moussaoui a affirmé à l'AFP que "le fait que deux listes se présentent ne signifie pas un affrontement de personnes mais de visions, d'alliances et de projets différents". Daawa soutient les deux listes, a-t-il ajouté. Pour Essam al-Fili, professeur de sciences politiques à Bagdad, le grand voisin iranien "va jouer un rôle important car il ne veut pas que les forces chiites se dispersent ou s'allient à d'autres" forces non-chiites.

Guinée-Bissau:

Démission du Premier ministre

Le Premier ministre bissau-guinéen Umaro Sissoco Embalo a proposé au président José Mario Vaz sa démission, réclamée par le parti au pouvoir pour sortir de la crise politique, a-t-on appris samedi de sources concordantes.

La Guinée-Bissau, petit Etat d'Afrique de l'Ouest, traverse des turbulences politiques depuis la destitution en août 2015 par le président Vaz de son Premier ministre, Domingos Simoes Pereira, chef du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC, au pouvoir), auquel M. Vaz appartient également.

M. Embalo, qui a pris ses fonctions en décembre 2016, a récemment remis sa lettre de démission au chef de l'Etat, selon une source à la présidence. "Depuis la semaine dernière, j'ai envoyé une lettre en ce sens au président de la République", a indiqué le Premier ministre samedi soir, interrogé par l'AFP à ce sujet.

"Je ne suis pas quelqu'un qui s'accroche au pouvoir. Si le président ne me fait pas confiance, je n'attendrai pas d'être limogé, je partirai", a-t-il expliqué.

Lors de son dernier sommet, le 16 décembre, la Communauté écono-



mique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a de nouveau sommé les protagonistes de parvenir à une solution dans les deux prochains mois", sous peine de sanctions. MM. Vaz et Pereira s'accusent mutuellement de faire obstacle à l'application de l'accord conclu à Conakry en octobre 2016, sous l'égide du président guinéen Alpha Condé dans le cadre d'une médiation de la Cédéao. Cet accord prévoit une "procédure

consensuelle" pour choisir un Premier ministre "ayant la confiance du président" et devant rester en place jusqu'aux élections législatives prévues en 2018.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé en septembre aux protagonistes de la crise de "lancer un véritable dialogue", notamment sur une révision de la Constitution. En vertu de la Constitution, le choix du Premier ministre revient au parti majoritaire.

Coopération

Le MAE malien salue la disponibilité de l'Algérie à aider

son pays pour l'élaboration d'une loi d'entente nationale

Le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Tieman Hubert Coulibaly, a salué dimanche à Alger la disponibilité de l'Algérie à aider son pays en vue d'aboutir à une loi d'entente nationale, en s'inspirant de la réconciliation nationale algérienne. "C'est une nécessité pour que nous ayons une charte sur l'entente nationale. Bien entendu, l'Algérie a annoncé qu'elle était disposée et disponible à participer à tout travail de conception et de réflexion pouvant aider le Mali, très rapidement, à concrétiser cette volonté présidentielle en vue d'élaborer une loi d'entente nationale", a déclaré M.

espace". Le chef de la diplomatie malienne a relevé, par ailleurs, avoir évoqué

avec M. Messahel les questions de sécurité dans la sous-région, les avancées pour la mise en œuvre de l'accord de paix inter-malien signé en 2015, ainsi que les perspectives de la coopération économique entre les deux pays. De son côté, M. Messahel a indiqué avoir évoqué les relations "fortes et historiques" entre l'Algérie et le Mali, relevant l'existence d'une "concertation permanente" pour renforcer cette relation. Il a indiqué avoir eu également un échange de vues sur l'évolution enregistrée dans la mise en œuvre de l'accord de paix au Mali, né du processus d'Alger. Evoquant la coopération dans le domaine économique,



Coulibaly au terme de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. Il a souligné que le président malien avait cité le cas de l'Algérie en matière de réconciliation nationale, notamment la loi sur la concorde civile et le tout le processus qui a été conduit en Algérie, "présentée aujourd'hui comme l'un des pays les plus sûrs du monde". Pour lui, le maintien de l'unité et de la cohésion nationales et la préservation de l'intégrité du territoire au Mali "nécessitent une entente entre les communautés qui habitent le même

M. Messahel a relevé la participation de l'Algérie en tant qu'invité d'honneur à la 12ème édition de la Foire internationale de Bamako qui se tient du 13 au 29 janvier 2018, ce qui traduit, a-t-il souligné, "un signal très fort et une volonté partagée de travailler ensemble". La situation sécuritaire dans la sous région, notamment la lutte contre le terrorisme, la criminalité et la migration clandestine, ont été également évoqués, a-t-il dit, soulignant la nécessité de "coordonner les efforts et d'être vigilants pour y faire face".

La Chine appelle à préserver l'accord nucléaire iranien

La Chine a exhorté samedi toutes les parties à préserver l'accord nucléaire iranien durement acquis, après que les Etats-Unis ont décidé de prolonger l'assouplissement des sanctions visant Téhéran. Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Lu Kang a fait cette déclaration après avoir été prié de commenter le communiqué des Etats-Unis. La partie chinoise a également noté que la communauté internationale soutenait largement le Plan global d'action conjoint (PGAC) et reconnaissait pleinement l'application de l'accord par l'Iran, a ajouté M. Lu. En juillet 2015, après une décennie de négociations ardues, l'Iran

et six pays majeurs, à savoir la Chine, la Russie, le Royaume-Uni, la France, les Etats-Unis et l'Allemagne, sont parvenus à un accord final sur le programme nucléaire iranien, aux termes duquel l'Occident a promis d'assouplir ses sanctions visant Téhéran en échange de l'arrêt des efforts de l'Iran visant à développer une arme nucléaire. La Chine a toujours soutenu fermement le PGAC, a rappelé M. Lu, ajoutant que cet accord était non seulement une réussite multilatérale importante mais aussi un exemple de résolution des dossiers internationaux épineux par des moyens politiques et diplomatiques.

Environnement :

Qu'est ce que l'intensification durable?

On ne dira jamais assez que la science du passé ne répondra pas aux besoins du futur. L'innovation est protéiforme. Innover consiste essentiellement à faire les choses de manière nouvelle et différente.

Pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de tous, l'Afrique est confrontée à plusieurs problèmes tels que la malnutrition chronique affecte toujours 230 millions de personnes (autrement dit une personne sur quatre) en Afrique sub-saharienne, ainsi que 40 % des enfants de moins de cinq ans. La production alimentaire reste, en Afrique, bien en-deçà de son potentiel. Un quart des terres labourables du monde se trouvent sur le continent africain, mais celui-ci ne représente que 10

% de la production agricole mondiale. En outre, plus de 75 % du total des terres labourables en Afrique sub-saharienne sont dégradées : près de 3,3 % du PIB agricole est ainsi perdu chaque année du fait des pertes de sol et de nutriments. Le changement climatique devrait aussi réduire la production céréalière de près de 3 %, ce qui contribuera à diminuer de 500 calories par personne les disponibilités alimentaires dans la région. Combattre la faim, la malnutrition et la pauvreté, tout en préservant et en améliorant l'état de la ressource environnementale, dont dépend la subsistance de millions de personnes, et ce malgré le réchauffement climatique et les graves contraintes qui pèsent sur cette ressource.



De l'ingéniosité pour innover. Il n'est pas un secret de Polichinelles que le développement nécessite de l'ingéniosité, de la créativité et de l'innovation. Les avantages de l'innovation est que l'agriculture profite des apports de la science et de l'innovation. Qu'il s'agisse d'utiliser les connaissances de l'écologie pour renforcer la résilience des systèmes agricoles ou d'exploiter les biotechnologies révolutionnaires suscitées par la découverte de l'ADN, la science, fondamentale et appliquée, peut transformer notre manière de produire des aliments et d'y accéder. La productivité agricole augmente et la pauvreté recule beaucoup grâce aux investissements consentis en faveur de la recherche et du développement. Il est essentiel d'augmenter le financement accordé à la recherche agricole et de veiller à ce que les avantages qu'elle procure profitent aux petits exploitants africains. Mais pour une intensification durable de l'agriculture, les systèmes qui produisent l'innovation devront changer. Actuellement, la recherche agricole réduit chaque année le nombre de pauvres de 2,3

millions, soit une baisse de 0,8 %. Doubler les investissements au profit de la recherche agricole publique en Afrique sub-saharienne permettrait de porter la croissance de la production agricole de 0,5 à 1,1 % et de réduire le nombre de personnes pauvres de 282 millions.

Viser des avantages multiples

À l'époque de la Révolution verte, l'innovation était relativement simple, consistant à sélectionner de nouvelles variétés de riz et de blé à paille courte capables de prélever plus d'azote et d'autres nutriments et d'accumuler plus de matière sèche dans leur appareil reproducteur que dans leur appareil végétatif, d'où un meilleur indice de récolte. Ce processus pouvait pour l'essentiel se dérouler au sein d'un seul organisme de recherche. Aujourd'hui, les problèmes comme les solutions sont plus complexes, et de loin. Il y a lieu de dépasser les cloisonnements entre le monde académique, les entreprises et les pouvoirs publics, et réfléchir plus stratégiquement, plus globalement à la manière de résoudre des problèmes très intriqués qui

requièrent des solutions et des méthodes intégrées. Il faut donc repenser les systèmes de recherche et d'innovation, pour faciliter la recherche pluridisciplinaire et collaborative, à tous les niveaux. Mener des travaux de recherche et innover simultanément sur tous ces aspects ne sera pas facile. La culture et les institutions devront changer. Les dimensions multiples de l'innovation au service de l'intensification durable. Pour réussir, il faudra viser des avantages multiples - une hausse des rendements et de la production, des aliments plus nutritifs, mais aussi une utilisation plus ciblée des intrants, une réduction de l'impact environnemental, une meilleure résilience, moins d'émissions de gaz à effet de serre et un renforcement du capital naturel. Collaborer avec des partenaires multiples - pour veiller à prendre en compte tous les avantages et toutes les approches. Les partenaires proviendront du public, du privé, d'organisations de la société civile et d'ONG. Utiliser des approches multiples - souvent dans un cadre intégré. Une première approche reprend les méthodes de l'

écologie agricole (intensification écologique), une autre utilise les techniques actuelles de sélection des plantes et du bétail (intensification génétique), une troisième se concentre sur l'intensification socio-économique, afin de créer un environnement propice à l'innovation technologique et institutionnelle et à l'adoption des technologies.

Travailler à des échelles multiples

Il est essentiel de mettre en ligne de compte l'effort de tout en chacun. Cela veut dire qu'il faut travailler - à l'échelle des individus, des exploitations, des communautés, des bassins versants ou des territoires dans leur ensemble, pour faciliter l'obtention d'avantages multiples. Les systèmes d'innovation évoluent rapidement, dans des directions susceptibles d'offrir un bon point de départ pour l'innovation au service de l'intensification durable vers plus de diversité : les systèmes d'innovation impliquent de plus en plus un réseau divers d'acteurs et d'institutions. Ceux-ci émanent des entreprises, des universités, des pouvoirs publics et de la société civile. Parmi eux figurent des scientifiques, des techniciens, des décideurs, des gestionnaires ou encore des investisseurs. Les systèmes opèrent à l'échelle internationale, régionale, nationale ou locale. Vers la globalisation : les systèmes d'innovation évoluent, lentement, d'un modèle linéaire du transfert des technologies vers un modèle plus global et plus intégré, marqué par une collaboration plus forte entre disciplines et institutions, une participation accrue des populations et une plus grande attention accordée au développement et à la réduction de la pauvreté. Vers la mondialisation : l'innovation est de plus en plus mondialisée, des groupes issus de différents pays apportant leur expertise spécifique. Les scientifiques du monde entier collaborent désormais pour avoir accès à l'expertise, aux ressources et aux partenariats les plus propices. Au XXe siècle, l'innovation a suivi un flux essentiellement unidirectionnel, partant de recherches théoriques dans les pays développés, par exem-

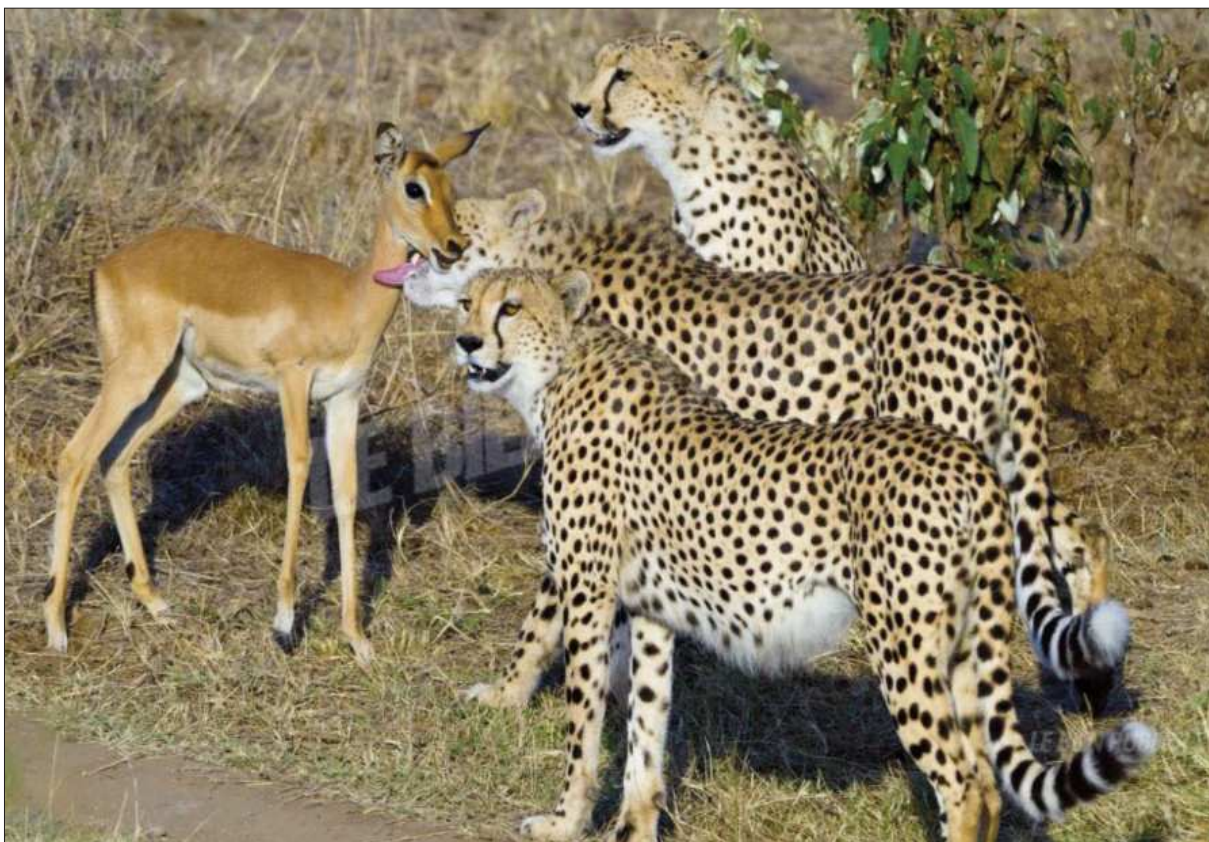
ple sur l'identification des traits génétiques, appliquées ensuite dans d'autres aires géographiques, souvent avec des résultats mitigés. Plus récemment, l'innovation mondiale a davantage été influencée par les besoins, et par les conclusions de la recherche transnationale.

A l'heure des pays émergents

Compte tenu de la montée en puissance de pays émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil, ce flux d'innovation vers l'Afrique a acquis une envergure multidimensionnelle, puisque ces pays proposent des innovations pratiques, fondées sur leur expérience et sur les enseignements qu'ils ont pu retirer. Point, peut-être, le plus important, la science et la recherche en Afrique sont désormais soutenues par les pays africains eux-mêmes, qui développent leurs propres systèmes d'innovation, en suivant l'exemple de l'Asie, en particulier de l'Asie orientale. En ce qui concerne les systèmes d'innovation africains, l'Union africaine a adopté en 2007 le Plan d'action consolidé de l'Afrique dans le domaine de la science et de la technologie, tandis que le 4e pilier du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) vise à développer les capacités de recherche et de développement de l'Afrique et les investissements des pouvoirs publics, des donateurs et des organismes de recherche internationaux. Depuis 20 ans, les pays africains se sont dotés de ministères et d'agences nationales de la science, de la technologie et de l'innovation. Malgré de récents progrès, la productivité de la science, de la technologie et de l'innovation africaines reste très faible, le continent représentant moins de 2 % de la production mondiale dans ces domaines.

Seule l'Afrique du Sud approche le taux d'investissement recommandé par l'Union.

Force est de constater que renforcer les compétences liées à l'innovation et renforcer la capacité de l'Afrique à développer des technologies innovantes et adaptées à l'intensification durable, voilà le principal défi à relever.



CHAN 2018 / match d'ouverture
Le Maroc défait la Mauritanie : 4-0



Les Lions de l'Atlas ont sorti leurs griffes en seconde mi-temps pour marquer coup sur coup quatre buts contre zéro pour les Mourabitounes de Mauritanie lors du match d'ouverture de la 5e édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2018) de football, compétition réservée aux joueurs africains évoluant sur le continent. Il a fallu attendre plus d'une heure après le coup d'envoi, pour voir le verrou mauritanien connaître une première faille à la 65', sur une passe en profondeur de Salaheddine Saïdi, l'attaquant du RS Berkane, Ayoub El Kaâbi se présente seul face au gardien Souleimane Brahim et marque du plat du pied le premier but du match et du CHAN Total, Maroc 2018. En conférence de presse

d'après-match, Corentin Martins, l'entraîneur de la Mauritanie n'a pas fait mystère de ce qu'en entamant le match avec cinq défenseurs, «le projet était de tenir le plus longtemps possible face à une équipe du Maroc supérieure». Menés au score, les Mourabitounes changent de configuration tactique et passent en 4-4-2. Les espaces se libèrent et le Maroc inscrit un 2e but six minutes après le premier. Hafidi, désigné homme du match, sert Ismail El Hadad qui décroche une frappe croisée à l'entrée de la surface. Souleimane Brahim tente de s'interposer, mais sa parade ralentit juste la course du ballon vers les buts. Ayoub El Kaâbi inscrit le troisième but à la 80' et signe un doublé. Achraf Bencharki, entré en jeu à la 75e minute va saler l'addi-

tion dans le temps additionnel. Après avoir éliminé le portier mauritanien et fixé le défenseur qui s'était jeté dans les buts pour suppléer son portier, le joueur du WAC va, d'une pichenette de l'extérieur du pied, envoyer le ballon dans les filets. L'addition aurait pu être plus salée, si les Marocains avaient fait preuve de plus de réalisme devant les buts, notamment en première mi-temps. Rappelons que les Mourabitounes sont au Groupe A (Casablanca) dont le programme est ainsi :
14/01 : Guinée-Soudan (14h30)
17/01 : Maroc-Guinée (16h30) & Soudan-Mauritanie (19h30)
21/01 : Soudan-Maroc (19h00) & Mauritanie-Guinée (19h00 à Marrakech).

CHAN 2018/ Le Sylli national de Guinée
Une ambition d'éléphant

Le deuxième match du groupe A, de cette 5e édition du CHAN aura lieu ce dimanche dès 14h30 au complexe sportif Mohammed V de Casablanca. Il opposera la Guinée au Soudan.
Le sylli national fait partie des équipes à prendre au sérieux durant ce tournoi. Tout d'abord, il faudra noter que le sélectionneur Kanfory Lappé Bangoura s'est appuyé sur une ossature jeune. La Guinée est une des plus jeunes équipes de ce tournoi avec une moyenne d'âge de 22 ans. Mais, ce sont des éléments habitués des compétitions africaines interclubs. Huit joueurs évoluent au Horoya, club dominateur du championnat local et qui dispute chaque année les compétitions de la CAF.
Les Guinéens ambitionnent de faire mieux que lors de la précédente édition au Rwanda où ils ont terminé 4e. « Nous respectons tous nos adversaires, mais vu le niveau de préparation que nous avons effectué à Conakry puis à El Jadida, avec les différents matchs amicaux, nous avons corrigé nos lacunes et nous sommes fin prêts à mieux faire que lors de l'édition passée au Rwanda où on s'est arrêté en demi-finale », a prévenu Kanfory Lappé Bangoura. Ce ne sont pas les facteurs de motivation qui vont manquer aux joueurs guinéens. Selon Bangoura Famara, l'attaché de presse de la sélection



guinéenne «Une prime conséquente, avoisinant les 45 000 \$ (dollars US), sera versée à chaque joueur en cas de qualification pour la finale du tournoi. Pour le sacre final, les autorités du pays décideront du montant alloué aux joueurs».
Le Soudan, 3e l'édition 2011 du CHAN qui s'est déroulé à domicile, semble en difficulté, mais ne se présente pas pour autant en victime expiatoire avec un effectif tout autant aguerri aux compétitions interclubs de la CAF. « L'arrêt du championnat nous a obligé à programmer un stage de trois semaines. On a bien travaillé et on veut aller loin dans cette com-

pétition. On respecte les trois adversaires du groupe, mais on est confiant », prévient le sélectionneur du Soudan, Zdravko Logarusic. Ce dernier ne semble guère gêné par la présence du pays organisateur dans son groupe : « Ça va être difficile face au pays organisateur, le Maroc en l'occurrence, mais ça reste jouable. Si on prend en considération le classement FIFA, on est l'équipe la moins bien classée dans le groupe. Mais nous allons tout faire pour montrer une très belle image du football soudanais. Notre objectif est d'aller le plus loin possible ».

Confédération Africaine de Football
Importantes décisions du Comité Exécutif

Réuni à Casablanca mercredi dernier, sous la présidence de M. Ahmad, président de la Confédération Africaine de Football, le Comité Exécutif de l'organisation a pris des décisions suivantes :
1- A compter de l'année 2018, toutes les indemnités des arbitres, désignés pour les matchs des compétitions de la CAF, seront prises en charge directement par la CAF. C'est la matérialisation d'une promesse de campagne du président de la CAF et une décision historique. Car, jusqu'ici, les règlements imposaient aux fédérations hôtes de payer ces indemnités. C'est une charge financière en moins pour les associations nationales, mais aussi un marqueur éthique car il supprime la sujétion perçue dans le procédé en vigueur jusqu'alors.
2- Validation des candidatures pour les quatre postes vacants au Comité

(Gabon)
Une seule candidature a été invalidée par le Comité Exécutif, pour avoir été expédiée en dehors des délais réglementaires, c'est celle de Bachir Ould Zmirli (Algérie).
3- Approbation du calendrier des compétitions interclubs pour l'année 2018 (cliquez-ici) et modification des règlements de ces compétitions, avec désormais un tirage au sort supplémentaire intervenant avant les quarts de finale
4- Implémentation dès 2018 de la résolution du Symposium sur le football africain d'un changement de périodicité pour les compétitions interclubs. La prochaine saison, en guise de transition débutera en décembre pour s'achever en mai 2019 avec une application plus rigoureuse des règlements sur la licence de clubs. Dès 2019, le cycle ira de septembre à mai de l'année suivante.



exécutif de la CAF et pour lesquels une élection sera organisée lors de l'Assemblée générale ordinaire du 2 février 2018 à Casablanca.
Zone Nord (1 poste) – candidat : Jamal El Jaafri (Libye)
Zone Ouest A (1 poste) – candidat : Augustin Senghor (Sénégal)
Zone Ouest B (1 poste) – candidat : Sita Sangare (Burkina Faso)
Zone Centre (1 poste) – Candidats : Patrice Edouard Ngaissona (RCA) et Pierre Alain MOUNGUENGUI

5- Dans le cadre de la préparation du CHAN Total, Ethiopie 2020, une mission d'inspection de la CAF sera conduite dans le pays au cours du premier trimestre 2018.
6- Le kit «fieldwiz», dispositif technologique pour un meilleur suivi des performances des joueurs, déjà offert par la CAF aux cinq sélections africaines qualifiées pour la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018, sera également offert aux autres 49 associations membres.

CNAN 2018 /Zambie-Ouganda
Déclarations d'avant-match

Selon Wedson Nyirenda (entraîneur Zambie), « L'équipe est prête pour l'ouverture du tournoi contre l'Ouganda dimanche. On a disputé un match amical face à Orlando Pirates (club sud-africain) avant de venir ici. Les joueurs sont là pour montrer leur qualité et nous sommes impatients d'y participer. L'Ouganda nous a dominé ces derniers temps et ce ne sera pas facile de la battre, même si nous avons réussi à la surprendre lors de la phase des poules du précédent CHAN. Les Ougandais ont grandi et progressé. Ce sont presque les mêmes joueurs qui ont disputé les éliminatoires de la CAN et de la coupe du monde. Je compte sur notre expérience. Nous pouvons aller jusqu'au bout mais notre objec-

tif est de réaliser une meilleure performance que lors de la dernière édition (élimination en quart de finale) ».
Ziyo Tembo (capitaine Zambie)
« Les joueurs sont en forme et prêts pour cette première rencontre du tournoi. Nous avons quelques soucis de blessures pour certains joueurs, mais ça devrait aller. Nous voulons atteindre au minimum le stade de la finale. Pour cela, il faudra prendre les matchs un par un, pour éviter les pièges ».
Sébastien Desabre (entraîneur Ouganda)« Je ne suis avec l'Ouganda que depuis dix jours. J'ai choisi cette équipe car j'ai vu qu'il y'a du potentiel.